

Le mot du Président de la Communauté de communes

Après plusieurs années de réflexions et de négociations, le pôle associatif est né avec l'ambition de favoriser le développement des activités associatives locales, et de structurer le dialogue avec les élus communautaires. Les animations, manifestations, et les multiples activités organisées font la richesse de notre territoire et assurent une véritable cohésion sociale. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir ces initiatives qui vous seront relayées par cette lettre d'information.

Michel MOREL

Le mot du Président du Pôle associatif

Les associations locales manifestaient depuis quelque temps la volonté de se regrouper, se rassembler et concrétiser cette vieille devise selon laquelle « l'union fait la force ». C'est désormais chose faite, et j'encourage toutes les associations volontaires à nous rejoindre pour mutualiser nos moyens, échanger nos savoirs et savoir-faire, faire la promotion de nos activités et développer des projets en commun.

Claude JACQUIN

**JEUDI 7 DECEMBRE
2006 A 20H
A LA MAIRIE
DE MALBUISSON :**

**SOIREE DE
FORMATION POUR
LES BENEVOLES**

**Faire fonctionner
l'association dans un
cadre légal et sécurisé**

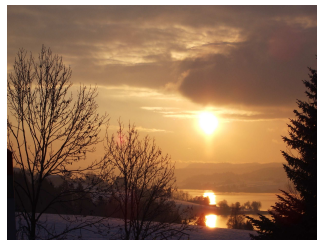
**Pour diriger sereinement
une association, quelques
précautions s'imposent.**

**En tant que dirigeant associatif,
vous pouvez être confrontés
à des risques : accident dans
le cadre des activités de
l'association, difficultés
financières, fautes de gestion,
non respect des statuts,
mauvaise application
des obligations de la loi 1901...**

**Pour vous aider à maîtriser ces
risques, le Pôle associatif fait
intervenir Didier BARTHEL
(délégué départemental à la vie
associative), pour une soirée de
formation sur le thème
« 10 points à vérifier en priorité
pour une gestion sereine
de l'association ».**

**A cette occasion, il présentera et
remettra gratuitement à chaque
participant le Guide pratique de l'
association du Doubs
2005 - 2006.**

Le Pôle associatif lance ses premiers projets



Le Pôle associatif communautaire a été créé en juin 2006 avec la volonté partagée de la Communauté de communes du Mont d'Or et des Deux Lacs et des associations locales, de créer une structure de concertation et d'action qui permette d'encourager et de soutenir la vie associative locale.

Les premiers projets de développement concernent :

→ L'organisation de formations à destination de ses membres (responsabilité des dirigeants, comptabilité, communication...).

→ La coordination de la programmation de spectacles culturels dans le cadre de la saison culturelle départementale.

→ La mise en place d'un calendrier des manifestations trimestriel.

→ L'organisation d'une grande fête des associations en 2007 qui fasse découvrir au grand public, la richesse

du tissu associatif local.

Le pôle associatif représente également les intérêts des associations et pourra être consulté pour les projets de développement de la Communauté de communes relatifs aux sports, aux loisirs, à la culture, et au cadre de vie.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des différents projets mis en œuvre par l'intermédiaire de cette lettre d'information trimestrielle qui sera complétée dès le mois de janvier par un calendrier des manifestations.

Une fête des associations à l'étude pour 2007

La fête des associations en 2007 sera le point de rencontre entre la population locale et les associations qui font vivre le territoire.

Cette fête pourrait se dérouler le premier week-end de juillet (sous réserve). Le Pôle associatif se penche déjà sur cet événement festif et convivial, qui prendrait

la forme d'un « rallye » sportif, ludique, et culturel. Il traverserait un maximum de villages de notre communauté et un parcours serait à réaliser par équipes (à pied ou à vélo).

Dans chaque commune, les associations locales qui le souhaitent pourront mettre en place des animations,

initiatives ou jeux et promouvoir leurs activités auprès des équipes participantes et du grand public.

Dans l'attente d'une future réunion en janvier, vous pouvez déjà formuler vos remarques et propositions auprès de Vincent FLEUROT (06.76.87.08.24 / vincent.ccmo21@laposte.net)



Diffusion d'un calendrier trimestriel des manifestations

En complément du « Montagnon » (diffusé par l'Office du Tourisme) qui reste l'outil indispensable de diffusion touristique et grand public, nous mettons en place un calendrier trimestriel des manifestations (janvier / mai / septembre). Ce calendrier à usage interne doit permettre aux dirigeants associatif et aux communes ainsi qu'aux mairies, d'accéder à des informations régulières et mises à jour. et sur le site internet de la Communauté de communes.

Le but de cette opération étant d'harmoniser nos dates de manifestations et éviter la concurrence entre associations locales. Pour en profiter pleinement, veuillez nous retourner la fiche de liaison ci jointe **avant le 26 décembre 2006**, pour une première diffusion dans votre boîte aux lettres début janvier. Il sera diffusé par voie postale aux associations

CONTACT :

POLE ASSOCIATIF COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes du Mont d'Or et des deux Lacs
1, Place de la Mairie
25160 Les Hôpitaux Neufs

03.81.49.10.30
06.76.87.08.24

Comment adhérer au Pôle associatif communautaire ?

Rejoindre les 26 associations membres de ce pôle, c'est participer aux réflexions et aux actions mises en œuvre, formuler des propositions, mutualiser les moyens, échanger les savoirs et savoirs faire.... Et en tant qu'adhérent, vous pouvez également **bénéficier du soutien et des conseils du chargé de mission Vincent FLEUROT, pour vous accompagner dans vos projets.** associatif par courrier, puis de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 20 € par association.

Pour cela, il suffit d'adresser votre demande d'adhésion au Président du Pôle **Le pôle est ouvert à tous**, à l'exception des associations poursuivant un but religieux, politique, ou sectaire.

Composition du Pôle associatif communautaire

COLLEGE CADRE DE VIE	REPRESENTANTS AU CA
Galipettes et Sucre d'Orge / Club intercommunal du 3 ^e âge Les Longevilles / Club du 3 ^e âge de Rochejean / Association familiale de Malbuisson / Association des amis du site naturel de Remoray (Maison de la Réserve) / Comité des fêtes de la Planée / Comité des fêtes de Montperreux / Halte garderie Les marmottes de Métabief	Pierre Marie AUBERTEL Andrée BERTRAND Maryline FRANCOIS
COLLEGE CULTUREL	REPRESENTANTS AU CA
Association de préservation du patrimoine local de Remoray-Boujeons / Art' & Muz / Union Musicale de Jougne / Comité d'animation de Jougne / La Sarbacane Théâtre / Culture et Loisirs Jougne / Un passé oublié	Eric PAQUETTE Elisabeth RENAUD
COLLEGE SPORTIF	REPRESENTANTS AU CA
Haut Doubs Judo / Football Club Massif Haut Doubs / Spéléo Club Mont d'Or / Association Sportive de Oye et Pallet / Olympic Mont d'Or / SKi Club Mont d'Or / Velo Club VTT Mont d'Or / Association Sportive Château de Joux / MJC Besançon Loutelet / Football Club Remoray Lacs / Ski Club Les Fourgs	Claude JACQUIN Christian BERTONCINI Michel PEPE Joëlle CHABOD
MEMBRES DE DROIT (délégués communautaires)	REPRESENTANTS AU CA
Michel MOREL (Jougne), Daniel PASQUIER (Labergement Sainte Marie), Pierre BONVARLET (Touillon et Loutelet), Daniel PINARD (Jougne), Marie-Agnès BOUTHIAUX (Malbuisson), Gérard DEQUE (Métabief), Jean-Paul BONNET (Montperreux), Brigitte GRANDVOINNET (Les Fourgs), Claude PAGE (Labergement Sainte Marie)	Michel MOREL Daniel PASQUIER Pierre BONVARLET Marie-Agnès BOUTHIAUX Daniel PINARD Brigitte GRANDVOINNET

COMPOSITION DU BUREAU :

Vice-présidents : Pierre-Marie AUBERTEL, Claude JACQUIN, Eric PAQUETTE
Secrétaire : Brigitte GRANDVOINNET
Trésorière : Andrée BERTRAND

Titre de l'article intérieur

La longueur de cet article est comprise entre 150 et 200 mots.

Utilisé comme un outil de promotion, le bulletin présente l'avantage de pouvoir recourir aux textes provenant de communiqués de presse, d'études marketing ou de rapports.

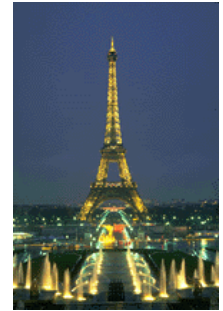
Le principal but de votre bulletin est de vendre votre produit ou service, et la clé de son succès réside dans son utilité aux lecteurs.

Vous pouvez rédiger vos propres articles, inclure un calendrier des événements prévus ou proposer une offre spéciale pour un nouveau produit.

N'hésitez pas à rechercher des articles ou des textes de remplissage sur le World Wide Web. Votre éventail de sujets peut être large, mais les articles doivent rester courts.

Le contenu de votre bulletin peut également être utilisé pour votre site Web. Micro-

soft Publisher vous offre un moyen simple de convertir votre bulletin en site Web. Une fois votre bulletin terminé, vous n'aurez plus qu'à le convertir en site Web et à le publier.



Légende accompagnant l'illustration.

Titre de l'article intérieur

La longueur de cet article est comprise entre 100 et 150 mots.

Votre bulletin peut traiter de sujets très divers, comme les dernières technologies et innovations dans votre secteur, la conjoncture économique et commerciale ou les prévisions concernant vos clients ou partenaires.

S'il s'agit d'un bulletin in-

terne, vous pouvez parler des dernières procédures et améliorations, ou fournir le chiffre d'affaires ou les bénéfices réalisés.

Une rubrique régulière peut être constituée par le conseil du mois, la critique d'un livre, une lettre du président ou l'éditorial. Vous pouvez également présenter les nouveaux employés, ou vos meilleurs clients ou partenai-

res.

« POUR ATTIRER L'ATTENTION DE VOS LECTEURS, INSÉREZ ICI UNE PHRASE OU UNE CITATION INTÉRESSANTE TIRÉE DE L'ARTICLE. »

Titre de l'article intérieur

La longueur de cet article est comprise entre 75 et 125 mots.

Le choix des photos et graphismes est un élément important de votre bulletin.

Réfléchissez à votre article et assurez-vous que l'illustration appuie ou souligne bien l'idée que vous voulez faire passer. Évitez les images

hors contexte.

Microsoft Publisher contient des milliers d'images clipart que vous pouvez choisir et importer dans votre bulletin. Plusieurs outils sont également à votre disposition pour tracer des formes et des symboles.

L'image que vous choisirez devra être placée près de

l'article et accompagnée d'une légende.



Légende accompagnant l'illustration.

Votre slogan professionnel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT D'OR ET DES DEUX LACS

Adresse activité principale
Adresse ligne 2
Adresse ligne 3
Adresse ligne 4
Téléphone : 00 00 00 00 00
Télécopie : 00 00 00 00 00
Messagerie :
xyz@example.com

Cet emplacement convient à un petit paragraphe décrivant votre organisation. Vous pouvez évoquer son but, sa mission, sa date de fondation, et résumer son histoire. Ajoutez éventuellement une courte liste des produits, services ou programmes proposés, ainsi que la zone géographique couverte (par exemple, la région parisienne ou les marchés européens), sans oublier un profil des clients ou membres.

Indiquez la personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur votre organisation.

**Retrouvez-nous sur le
Web !
exemple.microsoft.co
m**

Titre de l'article de dernière page

La longueur de cet article est comprise entre 175 et 225 mots.

Si votre bulletin est plié pour être envoyé par courrier, cet article apparaîtra au dos de la feuille. Il doit donc être lisible en seul coup d'œil.

Une série de questions et réponses est un bon moyen d'attirer rapidement l'attention du lecteur. Vous pouvez reprendre toutes les questions que vous avez reçues depuis le dernier numéro ou résumer des questions d'ordre général qui vous sont fréquemment posées.

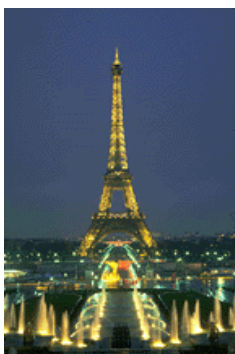
Une liste des noms et fonctions des dirigeants de votre

organisation est un bon moyen de personnaliser votre bulletin. Si votre organisation est de petite taille, vous pouvez donner la liste de tous les employés.

Vous pouvez également donner les prix des produits et services standard. Vous pouvez aussi mentionner les autres moyens de communication de votre organisation.

Vous pouvez utiliser cet espace pour rappeler à vos lecteurs d'inclure dans leur emploi du temps un événement récurrent, tel qu'un déjeuner avec les fournisseurs et sous-traitants tous les troisièmes mardis du mois, ou une vente de charité semestrielle.

S'il reste de la place, vous pouvez insérer une image clipart ou un autre graphisme.



Légende accompagnant l'illustration.